

# Les jeunes catalans en première ligne

ESPAGNE L'attitude de Madrid a crispé même ceux qui n'étaient pas favorables à l'indépendance

**Espagne. L'attitude de Madrid a crispé même ceux qui n'étaient pas favorables à l'indépendance.**

► Plusieurs milliers d'étudiants et de lycéens se sont mobilisés jeudi dans les rues de Barcelone.  
► Pour défendre la célébration du référendum d'autodétermination de dimanche.

**BARCELONE**  
DE NOTRE CORRESPONDANT

**V**idons les salles de classe, défendons le référendum. Derrière cette banderole, des milliers d'étudiants et de lycéens ont défilé hier en début d'après-midi dans le centre de Barcelone. Dans une ambiance festive, les jeunes catalans ont exhibé tout au long de la marche des urnes en carton et des pancartes sur lequel on pouvait lire « Votarem ! », « Démocratie » ou encore : « Le 1<sup>er</sup> octobre, protégeons les urnes ». Parmi les manifestants, Pol, 20 ans, originaire de L'Escala, dans la province de Gérone, est venu « défendre l'organisation du référendum » : « Je ne comprends pas pourquoi on nous refuse la possibilité de nous exprimer dans les urnes », ajoute le jeune homme qui poursuit des études d'ingénierie informatique dans la capitale catalane.

A ses côtés, Xavier, également étudiant en ingénierie informatique, porte en cape la Estelada,

l'étendard symbole de l'indépendantisme catalan, omniprésent dans la manifestation et qui fleurit un peu partout dans Barcelone. « Je veux un référendum... et l'indépendance », reconnaît Xavier, indépendantiste « depuis toujours ». « Cela fait des années que l'état espagnol ne fait rien pour la Catalogne », assure-t-il avant de détailler un argumentaire bien rodé : « En 2006, nous avons voté un nouveau statut d'autonomie, il a été raboté. En 2012, nous avons proposé un pacte fiscal plus favorable à la Catalogne, il a été refusé. Et maintenant, ils ne veulent pas entendre parler de référendum... C'est du mépris ! » Et même si la justice espagnole a ordonné cette semaine la mise sous scellé préventive des bureaux de vote potentiels pour empêcher le référendum, Xavier et Pol sont convaincus qu'ils pourront voter dimanche. « S'il faut installer des urnes dans la rue, nous le ferons », explique Xavier, qui reconnaît cependant ne pas savoir ce qu'il se passera après le vote.

**L'université s'est transformée en fer de lance de l'indépendantisme**

Une incertitude que partage Laura, 22 ans, venue de Sabadell, une ville au nord de Barcelone, pour manifester : « J'espère que les responsables de la Generalitat [le gouvernement régional, ndlr] savent ce qu'ils font » sourit cette étudiante en gestion d'entre-

prise : « Nous sommes optimistes mais les tensions de ces derniers jours font un peu peur. » Laura fait référence aux détentions de fonctionnaires et aux perquisitions menées la semaine dernière par les forces de sécurité espagnoles dans des locaux du gouvernement régional et l'envoi de renforts de policiers et de gardes civils en Catalogne. « Vous croyez que c'est normal ? », s'insurge Aida, 19 ans. « La réponse des autorités de Madrid est terrible » considère cette Barcelonaise, étudiante en ingénierie agricole : « Je n'étais pas indépendantiste mais cette répression m'a fait changer d'avis. Dimanche, j'irai et je voterai pour l'indépendance ». La hausse de la tension entre Madrid et Barcelone semble avoir mobilisé les jeunes catalans, en particulier les étudiants, qui ont débuté hier une grève dans tous les établissements supérieurs de la région. « Ils se sont réveillés un peu tard mais ils finissent très forts », se félicite Nuria Fabrellas. Cette enseignante de la faculté de médecine, favorable à l'indépendance, est venue participer à un débat dans le patio du siège de l'Université de Barcelone. Depuis la semaine dernière, ce bâtiment historique du centre-ville est occupé par les étudiants. Concerts, ateliers, meetings avec les principaux leaders indépendantistes : sous une immense banderole « Voter, c'est la démocratie », l'université s'est transformée en fer de lance de l'indépendantisme.

A l'extérieur de l'édifice, des

étudiants volontaires aident les personnes âgées à localiser leurs bureaux de vote. Alors que la garde civile annonçait hier soir la saisie de 2,5 millions de bulletins, d'autres étaient distribués par les étudiants, au même moment, en plein centre-ville de Barcelone. ■

GUILLAUME BONTOUX

**Le drapeau catalan au quartier général de la N-VA**

Un drapeau catalan a flotté dans le ciel bruxellois, hier. Plus précisément sur les hauteurs du bâtiment abritant le siège du parti nationaliste flamand, la N-VA. Un geste qui n'étonne pas vraiment, vu les convictions séparatistes de ce parti. La veille, Jan Peumans, président du parlement flamand, avait accueilli son homologue catalane Forcadell i Lluís avec ces mots : « Avui som tots Catalans ! ». Traduction : « Aujourd'hui, nous sommes tous des Catalans ». La présidente du parlement de Catalogne se trouvait ces jours-ci à Bruxelles. Mardi, elle a reçu un prix du centre d'études Maurits Coppieters, lié à l'alliance libre européenne (ALE) qui regroupe les partis régionalistes européens. Elle a déclaré : « Le pouvoir central à Madrid ferait mieux de traiter de manière démocratique les aspirations légitimes de la Catalogne et d'écouter la voix du peuple ». (D'après b)

# La souveraineté nationale prime-t-elle sur le droit à l'autodétermination ?

« Ce qui doit primer, c'est la Constitution d'un Etat »

## Louis Michel

Louis Michel est député européen. Entre 1999 et 2004, il a été ministre belge des Affaires étrangères.

**L**ouis Michel est peu sensible aux volontés d'autodétermination. Commencer à y donner corps poserait selon lui rapidement la question de savoir où s'arrêter, une région ayant gagné son indépendance pouvant toujours par la suite être soumise à des forces de division.

**Où placez-vous le curseur entre volonté d'autodétermination et souveraineté nationale ? Et pourquoi à cet endroit ?**

*Dans le cas de la Catalogne, la Constitution espagnole ne permet pas que des référendums unilatéraux puissent décider de l'indépendance de régions d'Espagne. Donc, je dirais qu'il n'y a pas vraiment de curseur à mettre. La loi et la constitution priment sur tout le reste.*

**Au regard de l'histoire, une série d'Etats modernes sont issus de « volontés d'autodétermina-**

**tion ». C'est le cas de la Belgique aussi, qui a gagné son indépendance au prix de la révolution de 1830. Faut-il du coup balayer toute possibilité d'autodétermination ?**

*Je ne balaie rien du tout. Je dis simplement que l'on doit rester dans un cadre constitutionnel. Et d'après les informations en ma possession, si la Catalogne devenait indépendante, elle ne ferait plus partie de l'Europe. On ne peut pas avoir les avantages sans les inconvénients d'une telle décision.*

**Jusqu'à où malgré tout ce genre de situations est tenable avec des référendums, des manifestations, une pression qui semble s'intensifier ? Jusqu'à où peut-on refuser à une population de s'autodéterminer ?**

*Je ne peux pas me mettre à la place de l'Etat espagnol. Je sais simplement que ce qui doit primer sur tout autre forme de considération, c'est la Constitution. Dans un certain nombre de cas, on peut évidemment*

*faire preuve de compréhension à l'égard d'un certain nombre de minorités au regard de situations historiques particulières ou spécifiques. Mais cela n'empêche qu'en fin de compte, il faut respecter la Constitution de l'Etat dans lequel on est, de l'Etat dont on fait partie. Et ce même si on n'aime pas en faire partie.*

**Pour vous, une volonté d'autonomie doit exclusivement s'exprimer dans un cadre national fédéral ?**

*Le principe d'autodétermination pourrait être respectable, voire respecté et mis en œuvre si l'on était dans une situation par exemple où une région est très minorisée ou, je dirais presque, victime de ségrégations. Cela ne me paraît pas être du tout le cas de la Catalogne*

*par rapport à l'Espagne. C'est un premier élément. Deuxième élément : l'élément économique ou de prospérité économique. Un Etat ne pourrait plus organiser ou faire respecter un principe de solidarité minimal. Or, dans un Etat, il est clair que des*

*régions plus riches doivent aider des régions plus pauvres. Il y a une certaine forme de régulation de la distribution qui est tout de même normale dans un Etat. Toutes nos provinces ne vivent pas de la même manière, n'ont pas la même prospérité. Et à l'intérieur de nos régions et de l'Etat central, il y a des mécanismes qui redistribuent. Si dans un Etat déterminé cette solidarité ne devait pas exister, ce ne serait plus un Etat.*

**Est-ce que vous voyez aujourd'hui des situations régionales où donner corps à la volonté d'autodétermination pourrait s'entendre ?**

*Je n'ai pas eu le temps de réfléchir précisément à cette question. Si par la force psychologique, par la contrainte, une région se détache de son Etat, elle se heurte en tout cas à une impossibilité d'être consacrée comme un Etat indépendant par les institutions européennes. ■*

Propos recueillis par  
MATHIEU COLINET

# « La Belgique est aussi un État séparatiste »

## Hendrik Vuye

Hendrik Vuye est professeur de droit constitutionnel à l'Université de Namur. Elu député fédéral sur une liste N-VA, il a quitté le parti nationaliste pour siéger dans le groupe « Vuye et Wouters ». Il est pour l'indépendance de la Flandre.

**P**our Hendrik Vuye, la Catalogne est victime d'un déni de démocratie de la part de l'Espagne.

**Le référendum catalan a été déclaré illégal par la Cour constitutionnelle espagnole. Vous soutenez pourtant sa tenue. A quel titre ?**

*L'assemblée catalane est démocratiquement élue. Elle a donc une légitimité qui permet de prendre une telle décision. Une Constitution n'est pas une bible. Elle doit permettre deux choses : de vivre ensemble pacifiquement et créer les conditions de la richesse collective. Mais si une assemblée démocratiquement élue souhaite en sortir, elle peut le faire. J'ajouterai que la Constitution espagnole ne m'impressionne pas tellement. Elle accorde un droit politique à l'armée. Or, dans une démocratie, normalement, l'armée n'a aucun rôle à jouer. Cette Constitution n'est donc pas démocratique. Et on sait que la Cour constitutionnelle espagnole est complètement politisée et qu'elle ne rend pas des arrêts mais des ukases pilotés par Madrid.*

**Vous dites donc qu'on assiste à un déni de démocratie ?**

*De la part de l'Espagne, oui.*

**Si le référendum se tient et que le « non » à l'indépendance l'emporte, c'en est fini des vellétés indépendantistes catalanes ? A quel moment le processus s'arrête-t-il ?**

*La question est la même en Écosse ou au Québec. C'est un dossier qui n'est jamais clôturé. On a vu que le référendum écossais (en 2014, le « non » à l'indépendance l'a emporté, NDLR) n'a pas éteint le débat sur l'indépendance. Au Québec, le rêve existe toujours aussi. Mais*

*j'estime qu'il ne faut pas choisir la voie du référendum, parce qu'il existe un grand risque de se heurter à une Cour constitutionnelle. Quand il y a une assemblée démocratiquement élue, c'est à elle à prendre ses responsabilités.*

**La liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes est supérieure à la souveraineté nationale ?**

*Je n'utilise jamais l'expression « liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes », un principe de droit international qui est contesté, certains le cantonnant à un contexte colonial. Je me réfère à mon domaine, le droit constitutionnel, qui dit que quand une assemblée est élue démocratiquement, ses décisions sont légitimes. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait en Belgique en 1830 ! La Belgique est aussi un État séparatiste, qui n'a pas respecté la loi fondamentale de 1815, elle n'a donc pas à demander des comptes aux Catalans ou de nier le principe de légitimité démocratique. Les Catalans du XIX<sup>e</sup> siècle, c'étaient les Belges. Je rappelle aussi que dans le cas de l'indépendance du Kosovo, la Cour internationale de Justice a rendu un avis estimant qu'aucune règle de droit international n'interdisait une séparation. D'autre part, un avis rendu en 1998 par la Cour suprême du Canada concernant le Québec dit clairement que lorsqu'une province souhaite se séparer, le principe de la loyauté fédérale exige que les autres provinces de la fédération entament des négociations. Dans le cas de la Catalogne, c'est exactement ce que l'Espagne refuse.*

**Pour l'Union européenne, un morcellement d'États-nations est potentiellement explosif...**

*L'Europe doit se montrer un peu plus mature. Elle s'est toujours élargie vers l'extérieur, pourquoi ne pourrait-il y avoir un élargissement de l'Europe à l'intérieur ? Je ne vois pas le problème. Et puis, soyons pragmatiques : l'Union européenne peut-elle se permettre le luxe d'éjecter des régions riches telles que la Catalogne ou éventuellement l'Écosse ou la Flandre ? Non. Si c'était le cas, je pense que ce serait la fin de l'Europe. ■*

Propos recueillis par  
CORENTIN DI PRIMA